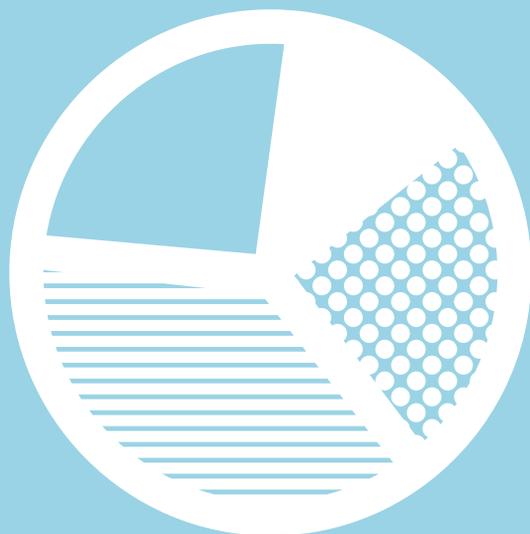


Rapport d'activité



Syndicat mixte de coopération territoriale



2024

Le Syndicat mixte

Mégalis Bretagne est un syndicat mixte composé de la Région Bretagne, des quatre Départements et des soixante établissements publics de coopération intercommunale bretons.

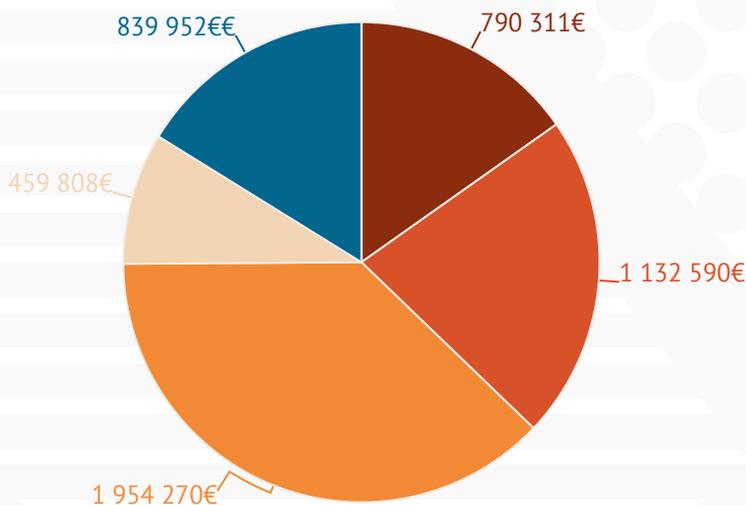
Il a pour mission :

- La construction et l'exploitation du réseau public régional en fibre optique dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit ;
- La mise à disposition d'une offre de services numériques mutualisés et de fournitures annexes associées ;
- Le conseil technique pour des projets dits « coopératifs » menés par diverses collectivités territoriales.

Des budgets au service des projets

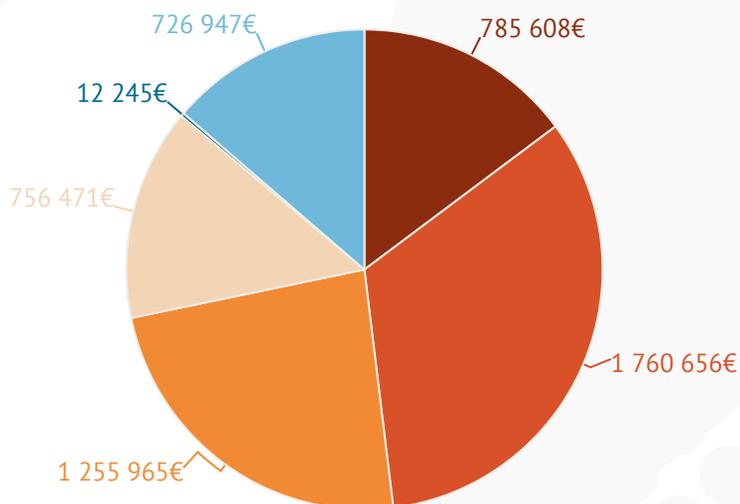
Le Budget principal du Syndicat mixte finance le bouquet de services numériques, les projets coopératifs et les fonctions support du Syndicat mixte.

Budget principal - Dépenses - Compte administratif 2024



- Régulation financière
- Bouquet de services
- Masse salariale
- Projets coopératifs
- Fonctions supports

Budget principal - Recettes - Compte administratif 2024



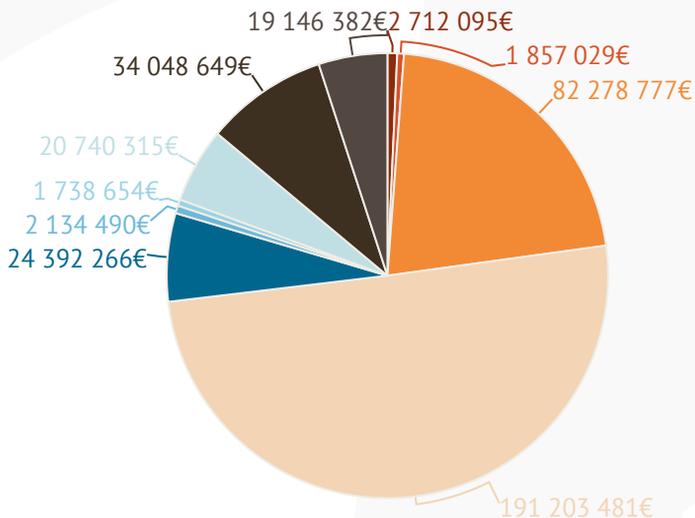
- Régulation financière
- Participation statutaire
- Contributions bouquet de services
- Refacturation entre budgets
- Autres recettes du bouquet de services
- Projets coopératifs

Les recettes sont constituées :

- des participations statutaires des membres du Syndicat
- des contributions d'accès au bouquet de services numériques
- des contributions spécifiques aux services complémentaires et projets coopératifs
- et des refacturations des dépenses liées aux fonctions supports aux deux budgets annexes

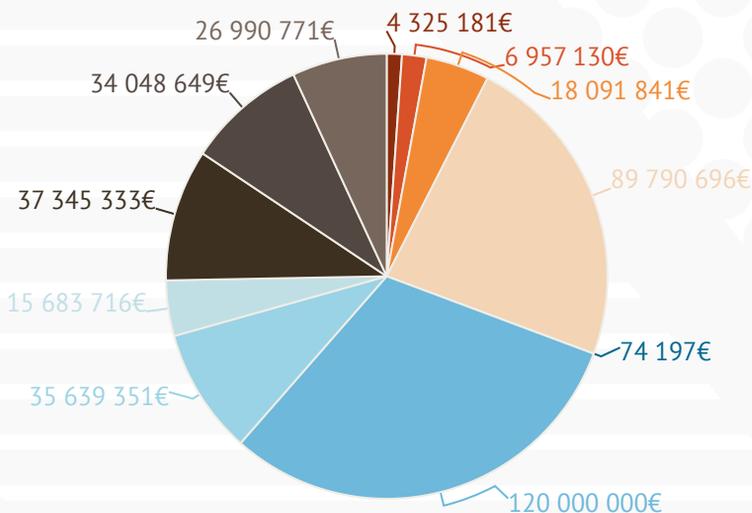
Le Budget annexe BTHD finance le projet Bretagne Très Haut Débit

Budget annexe BTHD - Dépenses - Compte administratif 2024



- Divers
- Phase 1 Tranche 2
- Phase 2
- Phase 3
- Subventions raccordement
- Extensions
- Masse salariale
- Exploitation du réseau
- Dépenses d'ordre
- Remboursement emprunt/intérêts

Budget annexe BTHD - Recettes - Compte administratif 2024



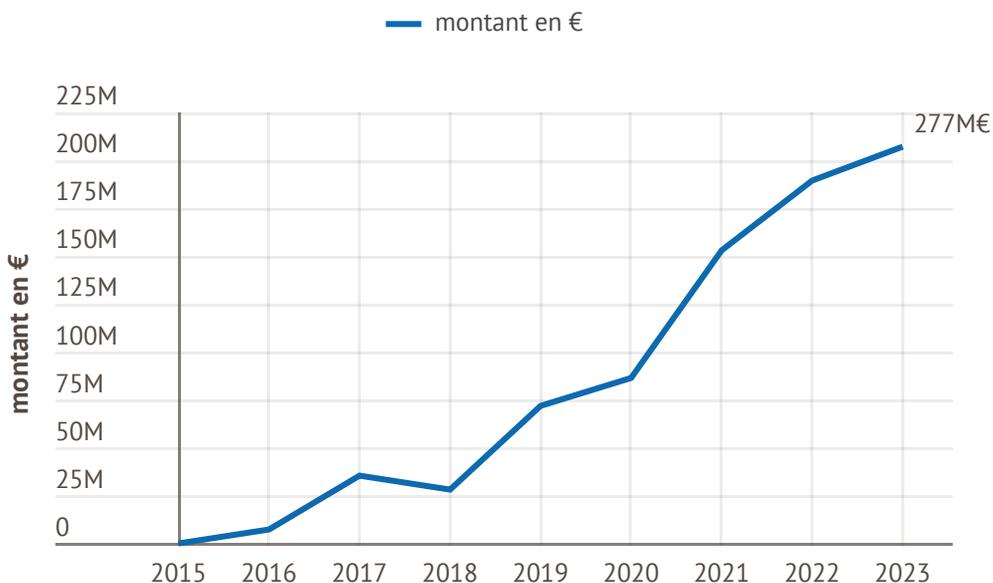
- Divers
- Cofinancement P1
- Cofinancement P2
- Cofinancement P3
- Cofinancement MED 2
- Emprunt
- FSN
- FEDER
- Redevances DSP
- Recettes d'ordre
- Affectation résultat 2023

Les recettes sont constituées :

- des cofinancements des collectivités bretonnes, fixés par conventions
- des subventions de l'Etat (FSN) et de l'Union européenne (FEDER)
- des recettes commerciales du réseau (redevances)
- des emprunts contractés

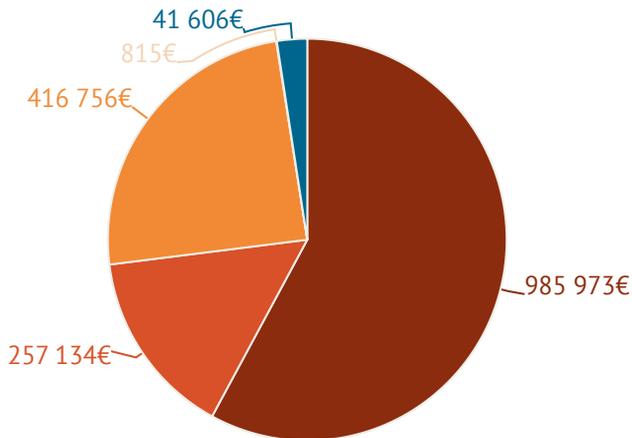
Zooms sur le pic d'investissement - budget annexe BTHD et sur le niveau d'endettement

Dépenses d'investissement travaux / Moe FTTH 2015-2024

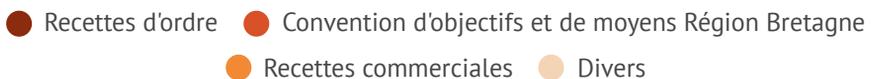
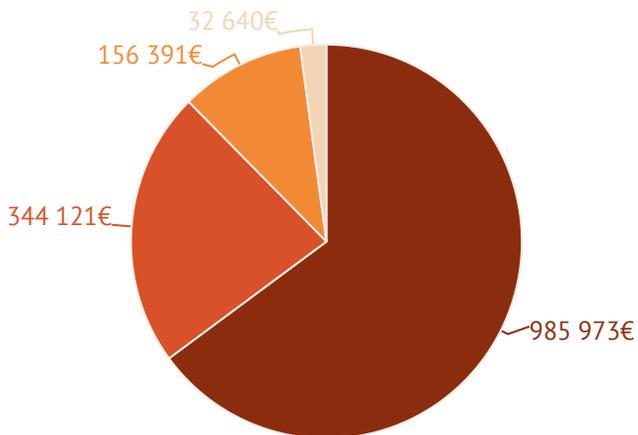


Le Budget annexe RUHD finance le projet Réseau Ultra Haut Débit.

Budget annexe RUHD - Dépenses - Compte administratif 2024



Budget annexe RUHD - Recettes - Compte administratif 2024



Les recettes sont constituées :

- des contributions de la Région Bretagne
- des recettes commerciales du réseau

Des équipes renforcées pour la conduite des projets KorriGoMultiservices / mon-compte et mes-services.bzh

L'équipe de Mégalis Bretagne était composée fin 2024 de 49 personnes, renforcée par la mise à disposition de 4 collaborateurs du SDEF (29).

L'année 2024 a été marquée par la constitution d'une équipe dédiée à la conduite des projets KorriGo Multiservices / mon-compte et mes-services.bzh avec le recrutement au sein du pôle Gestion des Systèmes d'Information du Syndicat mixte :

- d'une cheffe de projet, arrivée le 14/10/2024
- d'un ingénieur data, arrivé le 13/01/2025
- d'une chargée de mission accompagnement, arrivée le 14/10/2024

Services numériques

Le lancement de l'offre de services numériques pour 2025-2029

2024 a été une année de transition, qui a marqué la fin du plan de programme 2020-2024 et la préparation du plan de programme 2025-2029.

Ce dernier a pour objet de proposer aux collectivités bretonnes :

- Un bouquet de services numériques comprenant :
 1. Des services numériques pour l'administration, les citoyens, la cybersécurité
 2. Un accompagnement au quotidien : formation, conseil, assistance
 3. Un accompagnement dans des démarches d'accessibilité et de sobriété numériques

- Des services complémentaires soumis à contribution spécifique :
 1. la fourniture de certificats électroniques dans le cadre d'une centrale d'achats
 2. BreizhCyber : accès à l'offre de services proposés par le centre régional de réponses à incidents cyber.

2024 a été marquée par de nombreux travaux préparatoires, notamment le renouvellement du marché public relatif à la salle des marchés, avec un nouvel hébergement et des nouveaux modules associés, mais aussi le renouvellement du partenariat avec le GIP SIB, devenu GIP Mipih-SIB depuis le 1er janvier 2025 pour l'exploitation et l'hébergement des services.

Mégalis Bretagne vous accompagne au quotidien :

Les services numériques pour votre administration

 Archivage électronique Bouquet de services En savoir +	 Convocation électronique des élus Bouquet de services En savoir +	 Facture électronique Bouquet de services En savoir +
 Parapheur électronique Bouquet de services En savoir +	 Partage et collaboration Bouquet de services En savoir +	 Salle des marchés publics Bouquet de services En savoir +
 Signature en ligne [COURANT 2025] Bouquet de services En savoir +	 Télétransmission des actes en préfecture Bouquet de services En savoir +	 Télétransmission des flux comptables en trésorerie Bouquet de services En savoir +

Les services numériques pour vos citoyens

 Opendata Bouquet de services En savoir +	 Démarches en ligne [COURANT 2025] Bouquet de services En savoir +	 Enquête publique [COURANT 2026] Bouquet de services En savoir +
 Rendez-vous en ligne [COURANT 2025] Bouquet de services En savoir +		

Les services numériques pour votre cybersécurité

 Cyber accompagnement Bouquet de services En savoir +	 Cyber coffre-fort Bouquet de services En savoir +	 Cyber sauvegarde Bouquet de services En savoir +
 Gestion des traitements RGPD Bouquet de services En savoir +	 Transfert de fichiers Bouquet de services En savoir +	 Certificat électronique Services complémentaires En savoir +
 Services Breizh Cyber Services complémentaires En savoir +		

La démarche de sobriété et d'accessibilité

 Parcours Accessibilité Numérique Bouquet de services En savoir +	 Parcours Sobriété Numérique Bouquet de services En savoir +
---	--

Zoom sur la journée « Services Numériques » du 28 novembre à Locminé

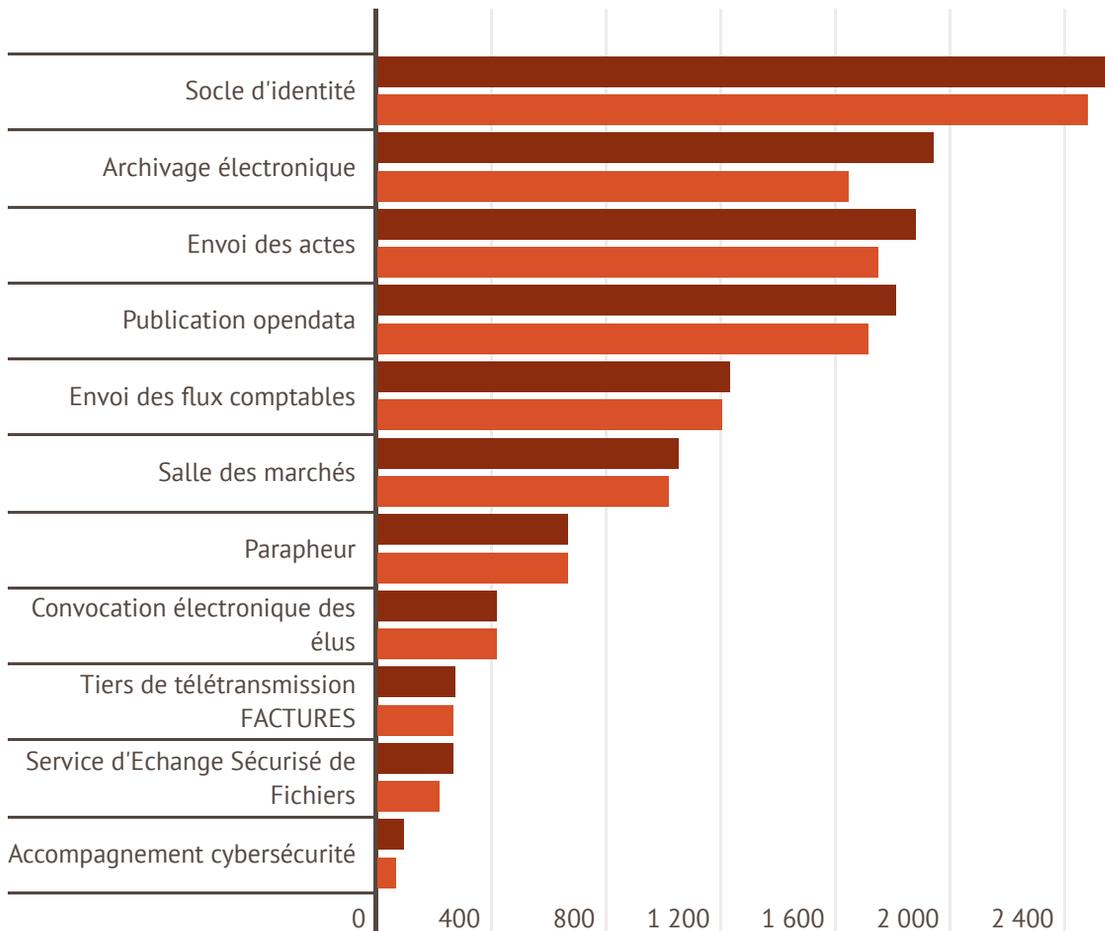
Mégalis Bretagne a réuni le 28 novembre à Locminé plus de 160 participants lors d'une Journée Régionale dédiée aux Services Numériques. Ce fut l'occasion de donner à réflexion sur des sujets comme la cybersécurité, l'accessibilité numérique et l'intelligence artificielle, de susciter rencontres et échanges, et surtout de présenter en avant-première le bouquet de services 2025-2029 !



Plus de 2 500 entités publiques bretonnes utilisatrices des services numériques mutualisés de Mégalis Bretagne

2 551 entités publiques bretonnes (communes, CCAS, EPCI, Département, Région, Etablissement public, etc.) utilisent au moins 1 des services du bouquet de services numériques mutualisés de Mégalis Bretagne. Ce chiffre est en croissance de 3% par rapport à 2023, avec pour certains services des évolutions plus importantes encore : archivage électronique (+18%), parapheur électronique (+15%), convocation électronique des élus (+8%).

● 2024 ● 2023



En parallèle, le volume des usages croît également entre 2023 et 2024 avec par exemple +18% pour les flux comptables et +13% pour les actes télétransmis.

En savoir plus : mega.bzh/usages

Parcours cybersécurité : bilan à mi-parcours

Initiés en 2022 et prenant fin mi-2026, les parcours cybersécurité se composent des :

- Parcours 1 – Cyber sensibilisation (accessible à toutes les collectivités)
- Parcours 2 – Sensibilisation + pré-audit + scans de vulnérabilité (accessible aux communes < 3 500 hab. et aux EPCI < 20 000 hab.)

POUR VOUS ACCOMPAGNER

Mégalis Bretagne vous propose une offre de services pour la sensibilisation aux risques et aux conséquences des cyberattaques et pour la protection de votre système d'information.

Cette offre comprend, pour les entités adhérentes au bouquet de services Mégalis Bretagne :

- Deux parcours de sensibilisation adaptés à votre territoire
- Des outils de sécurisation : sauvegarde en ligne et coffre-fort de mots de passe
- Des formations à la gestion de crise cyber

POUR QUI



Le parcours 1 Cyber Sensibilisation : pour toutes les collectivités.



Le parcours 2 Enrichi : pour les communes < 3500 habitants et les EPCI < 20 000 habitants.



Gestion de crise Cyber : Formation à destination des directions générales et des responsables informatiques.

LE PARCOURS 1 CYBER SENSIBILISATION

01

Une intervention en conseil ou commission.



02 Une réunion de sensibilisation pour les élus et les agents.

03

Une campagne de phishing et un accès à un module d'e-learning avec le support de notre partenaire GIP SIB.



04 Un accès aux webinaires.

05

Une orientation vers d'autres acteurs (publics ou privés) pour des prestations de mise en œuvre.



Livrable : résultats des campagnes de phishing et d'e-learning et un kit documentaire.

LE PARCOURS 2 ENRICHI

Parcours 1 avec en



06

Un dispositif technique de sensibilisation.



07

Un pré-audit du système d'information (SI) selon des questionnaires sur les thèmes : identité de la collectivité, prestataires informatiques, administration des serveurs, gestion des postes de travail et des sauvegardes, réseaux.



08

Des scans de vulnérabilités sur le SI interne et sur les sites externes en lien avec nos partenaires GIP SIB et Breizh Cyber.



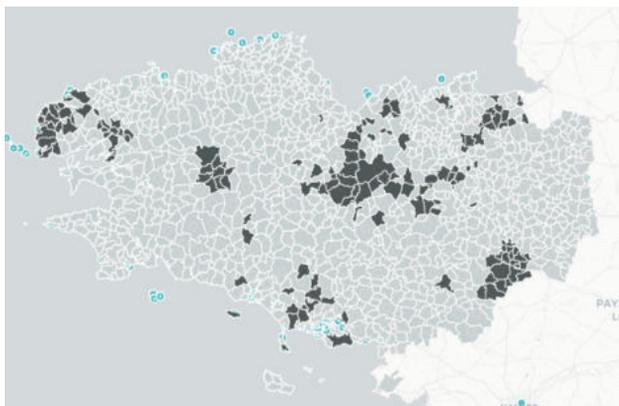
Livrable : résultats des campagnes de phishing et d'e-learning, des fiches actions suite au pré-audit et au scan, et un kit documentaire.

2 OUTILS : Outil de sauvegarde en ligne sécurisée et coffre-fort de mots de passe

Fin 2024, 98 collectivités avaient terminé un des 2 parcours (parcours 1 : 39 ; parcours 2 : 59) et 25 étaient en cours d'accompagnement (parcours 1 : 6 ; parcours 2 : 19).

En 2024, ce sont 59 nouvelles collectivités qui ont initié un parcours cybersécurité, démontrant la pertinence de l'accompagnement, notamment pour les collectivités les plus petites.

2024 a été l'occasion également (grâce à une subvention de l'ANSSI) d'expérimenter le déploiement de 2 nouveaux services : le coffre-fort de mots de passe et la sauvegarde en ligne.



Carte des communes accompagnées dans le cadre des parcours "cybersécurité"

Projets coopératifs

Le Syndicat mixte apporte un conseil technique et un accompagnement pour des projets dits « coopératifs » menés par diverses collectivités territoriales et intégralement financés par elles.

KorriGo Multiservices – mon-compte – mes-services.bzh : de nouveaux projets pour simplifier l'authentification et l'accès aux services publics bretons

La Région Bretagne et Mégalis Bretagne ont signé une convention dans le courant de l'été 2024 afin que le Syndicat mixte porte désormais un projet autour de trois services à destination des Bretonnes et des Bretons : KorriGo MultiServices / Mon compte / Mes services.bzh (KMS-MC-MS.BZH).

Le projet KMS-MC-MS.BZH est issu d'un constat de lien fort entre ces 3 services, à savoir l'identité numérique et les services publics bretons. La carte KorriGo multiservices représentant le support physique de l'authentification, mon-compte.bzh, l'identité numérique et mes-services.bzh, l'annuaire des services publics numériques bretons.

- La carte KorriGo présente depuis quelques années un volet MultiServices, qui permet notamment l'accès à des services publics locaux comme les médiathèques, les piscines, les bâtiments administratifs, les déchetteries, etc.
- Mon-compte.bzh offre la possibilité à chaque breton de créer une identité numérique sécurisée qui lui permet de se connecter à des services publics sans avoir à se créer de multiples comptes (principe du "Dites-le nous une fois"), en personnalisant son parcours au sein des services grâce aux données que l'utilisateur y renseigne et qu'il souhaite partager.

- Mes-services.bzh est un portail qui a pour objectif de rassembler l'ensemble des services et aides possibles sur le territoire breton, dispensés par les collectivités afin de permettre à l'utilisateur de trouver l'ensemble des informations dont il a besoin, à tous les niveaux (communal, intercommunal, départemental, régional), en se basant sur ses données disponibles via mon-compte.bzh. En effet, 65% des usagers ne savent pas à quelle collectivité s'adresser pour demander tel ou tel service ou aide et on chiffre à 30% le taux de non-recours au droit, par méconnaissance ou complexité.

D'ores et déjà, une dizaine de collectivités bretonnes ont montré leur intérêt pour rejoindre ce projet.

Un premier comité politique s'est réuni au cours du mois de novembre 2024 sous la présidence de Jérôme Tré-Hardy, vice-Président de Mégalis Bretagne.



ADS, la dématérialisation des autorisations d'urbanisme : migration vers le mode expert et travaux sur la signature électronique

Sur l'année 2024, la totalité des services instructeurs se sont engagés dans la dématérialisation de l'instruction avec la mise en œuvre du service de portail d'urbanisme et l'interconnexion à PLAT'AU, qui est la plateforme d'échange et de partage des dossiers entre tous les acteurs de la chaîne d'instruction. Ceci a entraîné une forte augmentation des besoins en termes de stockage de données (+50%).

L'année 2024 a aussi été marquée par les préparatifs à la migration des services vers le nouveau produit d'Opéris (éditeur de la solution) appelé « Expert ». Un premier adhérent a souscrit à ce produit.

Enfin, le chantier de mise en œuvre de la signature électronique des documents d'urbanisme via une première phase pilote s'est également déroulé sur la fin d'année 2024.

OuestGo et KorriGo Transport : des projets en cours de transfert à Bretagne Mobilités

Les projets OuestGo (plateforme de covoiturage) et KorriGo Transport (volet mobilités de la carte KorriGo), portés par le Syndicat mixte, seront transférés d'ici la fin de l'année 2025 au nouveau syndicat mixte Bretagne Mobilités, dont les statuts ont été adoptés à l'automne 2024.

L'année 2024 a consisté à finaliser les développements initiés et assurer la continuité de la maintenance des produits.

Bretagne Très Haut Débit

Le projet Bretagne Très Haut Débit a pour ambition d'amener le Très Haut Débit (THD) à travers la fibre optique à 100 % des foyers bretons à l'horizon fin 2026.

Le projet public de construction du réseau de fibre optique, financé par les collectivités bretonnes avec l'appui de l'Etat et de l'Union européenne, vient en complément des déploiements des opérateurs privés (Orange et SFR) dans certaines villes et agglomérations.

Le projet public, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Syndicat mixte Mégalis Bretagne, concerne 90% du territoire breton et 60% de la population.

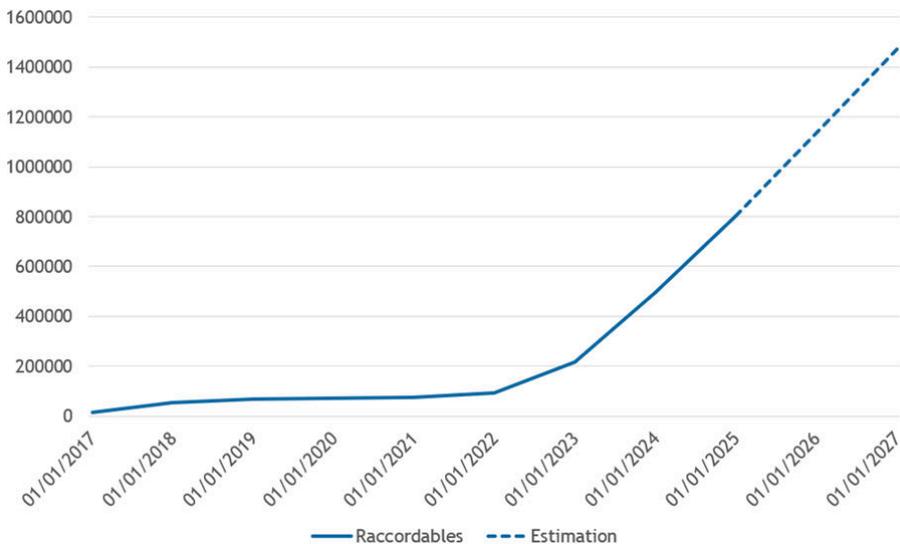
En 2024, 300 000 nouveaux locaux éligibles à la fibre optique

300 000 nouveaux locaux (foyers, entreprises, sites publics) ont été rendus raccordables en 2024, c'est-à-dire éligibles à la fibre optique portant le nombre de raccordables sur le réseau public régional à 800 411 fin 2024. C'est une augmentation de plus de 60% par rapport à l'année 2023, confirmant l'accélération du déploiement de la fibre optique.

Parmi ces 800 411 locaux éligibles, 378 599 étaient déjà raccordés effectivement à la fibre optique, traduisant le succès commercial du réseau public régional avec un taux de pénétration de 47%, en hausse malgré les livraisons nombreuses de nouveaux locaux éligibles.

Une fin de chantier fin 2026 sécurisée

Le rythme de production atteint sur les deux dernières années permet de sécuriser l'atteinte de l'objectif de fin 2026 pour la fin de la construction du réseau initial, comme le montre le graphique ci-dessous.



Connectivité des îles : retour sur l'expérimentation de collecte hertzienne à Molène

Le plan d'action sur la connectivité des îles adopté en 2023 avait décidé d'une solution alternative à la pose de câbles sous-marins pour les îles de Houat, Hoëdic, Sein, Molène et Ouessant du fait de l'éloignement du continent de ces cinq îles, des spécificités de leurs fonds marins et de l'activité maritime à leur proximité.

Une expérimentation a consisté à tester en situation la mise en place d'une collecte hertzienne entre l'île de Molène et le continent.

Elle a d'ores et déjà permis d'obtenir l'adhésion de deux fournisseurs d'accès internet grand public, permettant de tester les services de deux opérateurs internet différents dans les mêmes conditions que sur le continent.

Elle a également permis de tirer un bilan technique et économique et de l'expérimentation globalement positif.

Le succès de cette expérimentation permet donc d'envisager d'étendre et de pérenniser cette solution dans le cadre de la future construction et exploitation de réseaux fibre optique dans les 5 îles concernées (Molène, Ouessant, Sein, Houat et Hoëdic).



Installation FH et installation IDU FH sur Plougonvelin



Installation FH et installation IDU FH sur Molène

Source : Orange Concessions, titulaire du marché d'expérimentation sur Molène

Réseau Ultra Haut Débit (RUHD) : la maintenance reprise par un nouvel acteur

La maintenance du réseau RUHD, suite à appel d'offres, est assurée depuis la mi-2024 par un nouveau partenaire industriel, la société Axione, pour un coût optimisé. Ce changement d'exploitant réalisé courant l'été s'est effectué sans coupure pour les utilisateurs du service.

